

ACCEPTÉE

Delémont, le 26 mars 2014

Parlement jurassien

Résolution interpartis

no 154

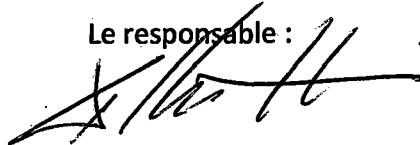
Après le 9 février et les menaces exprimées sur le programme Erasmus.

Le Parlement jurassien a pris connaissance des menaces inquiétantes qui pèsent sur la présence des étudiants suisses dans le programme européen Erasmus à la suite de la votation du 9 février dernier. La rupture de cette collaboration par les partenaires européens de la Suisse pourrait provoquer la fin de l'exemption des taxes d'études des étudiants suisses se rendant à l'étranger. Par conséquent, cette décision rendrait impossible, pour la plupart, la possibilité d'effectuer un séjour d'études dans les pays de l'Union européenne, les privant ainsi d'opportunités très importantes de formations et d'expériences multiples souvent essentielles dans leur trajectoire personnelle et leurs perspectives professionnelles.

Face à cette menace, il importe de tout mettre en œuvre pour que les étudiants de ce pays, et en particulier les jeunes jurassiens, puissent continuer de bénéficier des possibilités d'étudier à l'étranger malgré les sanctions qui pourraient peser sur le programme Erasmus.

Au vu de ces éléments, le Parlement invite le Gouvernement à intervenir auprès de la Confédération afin de sauver le programme Erasmus. Le cas échéant, si les menaces actuelles se concrétisent, il interviendra afin de mettre en œuvre un dispositif alternatif permettant aux jeunes de réaliser leur projet d'études dans des pays européens.

Le responsable :



Francis Charmillot

député, membre de la commission des affaires extérieures

Groupe PDC-JDC :

A B
Michele [unclear]
Toung Van [unclear] R.
[unclear] [unclear] [unclear]
[unclear] [unclear] [unclear]
Groupe PLRI

Groupe PS :

Giant
Mall
Frank

June 7, 1968

300

Group PCSI

Groupe PCSI


 Steve Biko
 Hall
 Gatch

Groupe UDC

~~Eden~~
Eden
Eden

Groupe CS-POP et VERTS

Chaucer's
 Bill
 Ah
 J. P. Hoken
 JMS